

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

Excusés : HÉRAULT J. JADEAU D. CHARRON X. CHAUVIGNÉ M. PAYELLE J.

### PROJET RESTAURANT SCOLAIRE/ACCUEIL PERISCOLAIRE

Onze cabinets d'architecte ont déposé leur candidature au projet de construction. Le CAUE présentera ses conclusions le mercredi 18 décembre à la commission. Trois ou quatre candidatures seront sélectionnées pour une audition le 8 janvier prochain.

### BÂTIMENTS

#### *Anciens vestiaires de foot*

Le service technique peut commencer à démolir les cloisons. Les associations ont trié et déplacé leurs biens.

#### *Salle de sports*

Malgré les pluies des derniers jours, aucune fuite n'a été constatée dans la grande salle, ni dans les vestiaires.

#### *Eglise*

Attention, une autre demande de DETR pour 2020 sera faite pour le projet de construction du restaurant scolaire et accueil périscolaire. Il faudra alors donner un ordre de priorité aux dossiers car une seule demande ne pourrait être validée en 2020.

### BIBLIOTHEQUE

Une carte « cadeaux » a été remise aux 11 bénévoles pour les remercier.

### PERSONNEL COMMUNAL

Le contrat de Mme Maria De Almeida Rodrigues, animatrice au restaurant scolaire, est renouvelé jusqu'à fin de l'année scolaire.

Le contrat de M. Hervé Chupin arrivant à terme en janvier 2020, le conseil décide de le nommer stagiaire à compter du 25 janvier 2020.

### LOYER BOULANGERIE-ÉPICERIE 2020

Le conseil fixe le loyer annuel du local boulangerie-épicerie à 4 386.48 euros HT pour 2020 soit un loyer mensuel de 365.54 € HT. Le loyer est révisé tous les ans suivant l'indice des loyers commerciaux.

### TARIFS DE LOCATIONS 2020

#### *Salle des fêtes*

Le conseil municipal reconduit les tarifs de location pour l'année 2020 à savoir :

• Repas ou soirée familial – location 1 jour	<b>210 €</b>
• Repas ou soirée familial – location sur 2 jours	<b>300 €</b>
• Vin d'honneur	<b>100 €</b>
• Réunion	<b>50 €</b>
• Réunion familiale après sépulture	<b>50 €</b>
• Ventes commerciales :	
- commerces extérieurs	<b>150 €</b>
- commerces locaux	<b>100 €</b>

### *Foyer des aînés*

Le tarif de location du foyer des aînés est fixé à 110 euros la journée.

### *Salle de la Nongille*

Le conseil municipal fixe le prix de la location de cette salle à 130 € pour des périodes de location bien déterminées à savoir :

- du 1<sup>er</sup> au 5 janvier 2020 ;
- du 21 au 23 février 2020 ;
- du 17 au 19 avril 2020 ;
- du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2020 ;
- du 23 au 25 octobre 2020 ;
- du 21 au 31 décembre 2020.

### *Salle multisport*

Les tarifs de location 2020 sont fixés comme suit :

- aux associations locales
  - o 150 euros sans mise en place des tapis de protection, sans chauffage, par jour
  - o 210 euros sans mise en place des tapis de protection, sans chauffage, par jour
- aux particuliers, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août
  - o 500 euros par jour comprenant l'installation des tapis de protection

## CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'ÉCOLE FRANÇOIS DENECHERE

Le conseil a voté pour l'année 2020 un forfait de 613.45 euros par élève des classes maternelles et primaires domiciliés dans la commune et inscrits dans l'établissement au 1<sup>er</sup> septembre 2019. Le montant total s'élève à 73 000 €.

## VENTE DE LOCATIFS SOCIAUX

Le conseil municipal émet un avis favorable à la vente de six logements sociaux rue des Roses appartenant à Sèvre Loire Habitat à condition expresse que le produit de chaque vente soit consacré à la construction d'un nouveau logement social sur le territoire de la commune de la Plaine.

## SENTIERS PEDESTRES

### *Chemin des Ménards*

La version longue du chemin des Ménards passera sur la commune de Coron pour éviter la dangerosité de la route départementale RD25. L'ouverture sera réalisée par L'Éclaircie.

## AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS

### *Voirie hors agglomération*

Suite à l'interrogation sur les accès busés ou non aux propriétés, cette portion fait partie du fossé, par conséquent l'entretien des entrées est à la charge de l'Agglomération.

L'entreprise Sourisseau interviendra à partir de jeudi prochain pour les travaux d'élagage et de débroussaillage.

### *Abribus*

Les travaux débiteront 1<sup>er</sup> semaine de janvier. Il faudra recontacter les services de l'AdC pour l'implantation des fourreaux qui servent à installer les panneaux électoraux.

### *Dépôts de matériaux dans les zones d'activité*

Les entreprises devront maintenant faire une demande auprès de l'AdC.

### *Colonnes enterrées*

La mise en place de colonnes enterrées est compliquée par conséquent un minimum de cinq colonnes est demandée par opération.

### *Station d'épuration de la Plaine*

Les études sont programmées en 2020 pour un coût de 77 000 euros, ce montant est inscrit au budget l'AdC.

### *Voirie agglomération RD 25*

Le passage d'un technicien du Département est prévu pour programmer en 2020 des travaux sur le RD 25 dans le bourg, la voie étant déformée au niveau du parvis de l'église et devant le restaurant/bibliothèque.

## DIVERS

### *Repas offert par le CCAS*

Le service assuré par les jeunes de « la Passerelle » a été très apprécié par les aînés, le lieu aussi, la salle des fêtes permettant de déjeuner tous ensemble.

### *Subvention*

Les membres de l'association Bi'Gozelles remercie de l'aide accordée.

### *Comité des fêtes*

Suite au courrier du dernier membre du comité des fêtes, et faute de repreneurs, un rendez-vous sera fixé pour clore les comptes.

### *Cartes postales anciennes*

Le conseil municipal a pu découvrir l'ensemble des cartes postales numérisées. La commission devra choisir les derniers clichés qui seront reproduits pour être installés sur les pupitres.

### *Vœux du maire*

La cérémonie des vœux est fixée au 12 janvier.

### *Bulletin municipal*

Le bulletin municipal sera prêt à partir de vendredi 20 décembre pour la distribution.

### *Aménagement place du Calvaire*

La commission doit se réunir pour valider le devis de l'entreprise Plantagenêt.

### *Cadeau aux bébés 2019*

La commune compte 21 naissances cette année, ils seront invités aux Vœux du maire. Un présent leur sera remis à cette occasion.

### *Relais Assistants Maternels*

Depuis début octobre, l'animatrice du RAM, Mme Audrey Pintaud, a été remplacée par Mme Ménard Béatrice.

### *Carrefour rue du Commerce/Pierre Mérand*

Le carrefour est dangereux (au dire de certains utilisateurs) pour sortir de la rue. Le conseil municipal va étudier la possibilité de mettre cette rue en sens unique.

### *Table de ping-pong*

Cet équipement a été installé sous le préau de la cour de la maison de l'enfance par l'entreprise Steve Marchand.

### *Course Cholet Pays de la Loire*

L'édition 2020 est programmée le dimanche 29 mars avec le même circuit pour la Plaine. Six signaleurs minimum sont demandés.

Prochaines réunions : le 16 janvier et 13 février 2020